REYNALD SECHER, historien majuscule: le génocide vendéen. Comment la France traite les patriotes BRETONS et comment certains Bretons prennent le relais.

Reynald Secher est l'homme qui a exhumé, dans sa thèse de doctorat en Sorbonne, les crimes atroces commis en Vendée par les armées françaises en 1793 et en 1794. Il a été exclu de tout, mais il est célèbre à l'étranger.

Destiné à de brillantes fonctions universitaires, sa carrière a été massacrée. Ceux qui ne veulent pas croire croiront, enfin, ce qu'on a fait aux Bretons depuis l'annexion de 1532

Remerciez le ciel qu'il existe malgré tout, en Bretagne, à côté des injurieurs, des hommes de cette qualité.

Cambriolage, chantage et tentative de corruption

En 2009, Reynald Secher publie l'ouvrage La désinformation autour des guerres de Vendée et du aénocide vendéen dans lequel il témoigne de toutes les menaces et pressions dont il a été l'objet juste avant la soutenance de sa thèse d'État en 1985 puis, à nouveau, à la suite de la promotion de celle-ci lors de l'émission télévisée *Apostrophes* sur <u>Antenne 2</u> en 198637. À cette époque, une thèse portant sur le sujet sensible d'un génocide risquait de perturber les festivités nationales du bicentenaire de la Révolution française, festivités qui étaient déjà en préparation. À cette même époque, refusant de célébrer la Révolution française « d'un bloc » (selon le mot fameux de Clemenceau), l'historien François Furet avait été écarté des célébrations officielles du bicentenaire par le président socialiste François Mitterrand38. Dans le magazine Le Point, nº 728 du 18 août 1988, le philosophe de droite Jean-François Revel remarquait : « Il est très français que cette thèse d'État, coup de maître d'un historien de 30 ans, a suscité, avant tout, une querelle de vocabulaire. Le premier mouvement a-t-il été pour soupeser l'intérêt d'archives mises au jour après deux siècles de cellier ? Mesurer l'ampleur des nouveaux renseignements fournis ? Évaluer le progrès accompli dans la compréhension des faits ? Que non ! Toutes affaires cessantes, les docteurs se sont empoignés sur la question de savoir si l'auteur était fondé à user dans son titre du terme de "génocide". ».

Lors d'un entretien publié en octobre 2011, Reynald Secher affirme : « Je suis cambriolé quinze jours avant de soutenir à la Sorbonne. On m'a volé ma thèse. Chaunu m'assure que j'ai soulevé un gros sujet. Il m'invite à être prudent. Le lendemain, je reçois un appel téléphonique soi-disant du rectorat. On veut me rencontrer dans un café de Rennes. Un homme m'assure qu'il a connaissance de ma thèse, que je ne peux pas soutenir, à la veille du Bicentenaire, on a tout prévu : « On vous donne 500 000 francs et un poste à l'Université et vous ne soutenez pas. Si vous refusez, vous serez emmerdé toute votre vie. »39, il prétend: « J'ai dû démissionner de l'enseignement secondaire; on n'a pas reconduit mes contrats à l'université. »39.

Dans La désinformation autour des guerres de Vendée et du génocide vendéen Reynald Secher explique: « Je me retrouvais désargenté, endetté et sans source de revenus professionnels [...]. Quant à ma carrière universitaire [...] elle fut définitivement brisée. J'ai postulé à plus de 20 postes jusqu'au jour où un professeur, se disant admirateur de mes travaux, m'expliqua que je n'avais aucune chance d'être élu, mon nom et mon œuvre étant trop marqués politiquement et idéologiquement. J'en pris acte. »40.

Relations avec le Service Public

En février 2012, un entretien avec <u>Monique Canto-Sperber</u> à propos de l'ouvrage *Vendée, du génocide au mémoricide. Mécanique d'un crime légal contre l'humanité* est déprogrammé, sans préavis, à la veille de sa diffusion sur France Culture. La dénonciation de cette censure dans un article publié sur le site Atlantico, en mars, par Reynald Secher (« *Censure ? Comment France*

Culture déprogramme une émission sur le génocide vendéen à la dernière minute »41) puis, en avril, la réclamation faite au CSA par l'avocat Gilles-William Goldnadel42 entraînent la mise en place d'un compromis par Monique Canto-Sperber et Olivier Poivre d'Arvor; la reprogrammation de l'émission en mai « couplée à l'intervention d'un historien réfutant les théories de Reynald Secher » - « Note de la rédaction : Informée de la publication de cet article, Monique Canto-Sperber a contacté Reynald Secher, surprise que France culture ne l'ait pas prévenu de cette déprogrammation. Elle s'est engagée à ce que l'émission soit reprogrammée en avril, couplée à l'intervention d'un historien réfutant les théories de Reynald Secher. » (note de pied de page dans l'article de Reynald Secher publié sur Atlantico le 8 mars 2012), « Olivier Poivre d'Arvor vient de m'écrire que celle-ci devrait être diffusée "dans les premiers jours du mois de mai" 43. Il est vrai que je venais de saisir le CSA d'une réclamation… » 44, en l'occurrence l'historien Jean-Clément Martin, professeur émérite à Paris I-Sorbonne45

S'agissant de Louis Mélennec, ils ont, après l'avoir frelatée et injuriée, supprimé sa biographie! Des fascistes et des nazis. Mais elle est réapparue quelques jours plus tard, en plusieurs langues.

Pour savoir de quoi ces **LARVES**, **ces malades mentaux**, sont capables, tapez dans Google : mélennec wikipédia

Ce sont ces anormaux qui détruisent la Bretagne. Ces gens sont des héros : ils agissent dans l'anonymat.